



Regroupement national
des conseils régionaux
de l'environnement

Souhais 2018 du RNCREQ

Pour 2018, le RNCREQ souhaite au gouvernement du Québec...

De mettre en place des mesures pour atteindre sa cible d'aires protégées ;

De consulter les conseils régionaux de l'environnement dès le début de l'élaboration du Plan de **conservation des milieux humides et hydriques** (article 16 de la Loi) ;

De se doter d'une **Politique de mobilité durable** basée sur l'approche « **éviter, transférer, améliorer** » qui donnera les moyens au transport collectif et actif de mieux concurrencer l'auto-solo, et sera ainsi cohérente avec les cibles de réduction de GES qu'il s'est fixées ;

D'adopter un Code de la **sécurité routière** qui favorisera un partage harmonieux des rues et des routes, et garantira la sécurité des usagers les plus vulnérables ;

De se doter d'une **Politique bioalimentaire** favorisant le développement sain et durable de ce secteur, par l'encouragement des pratiques agricoles responsables, la promotion de l'achat local, l'amélioration de **l'offre d'aliments sains** dans les institutions et auprès des populations les plus démunies ;

D'adopter des modifications au Code de gestion des pesticides et une **Stratégie sur les pesticides** qui permettent de réduire significativement l'usage des pesticides, en investissant dans la recherche sur les méthodes alternatives et en offrant un meilleur soutien aux agriculteurs ;

De participer aux forums régionaux « **Par notre propre énergie** » et de manifester son soutien envers les initiatives collaboratives de lutte contre les changements climatiques et de mise en œuvre de la transition énergétique dans chaque région du Québec ;

De renoncer à **l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures** en sol québécois ;

De moderniser le système de **consigne publique**, notamment en augmentant le montant de la consignation et en élargissant les catégories de contenants assujettis ;

De se doter d'un **Plan d'action des matières résiduelles** qui donne les moyens de bannir l'enfouissement des **matières organiques** d'ici 2020 ;

De se doter d'une **Politique nationale de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme** permettant une plus grande cohérence entre les orientations et les actions de l'État et celles des instances municipales, et favorisant les **collectivités viables** ;

De mieux répondre à ses responsabilités en matière de protection de l'environnement par une augmentation significative du budget du MDELCC, et en finançant adéquatement la mission des organismes environnementaux.



Souhaits 2018 du RNCREQ | page 2

Pour 2018, le RNCREQ souhaite aux municipalités...

De s'engager concrètement dans une démarche de **transition énergétique** sur leur territoire, notamment en investissant dans le développement de l'offre de transports collectif et actif ;

D'aménager leur territoire de façon à créer **des milieux favorables à un mode de vie sain** : plus d'espaces verts et de milieux naturels, plus de **rues sécuritaires où les enfants peuvent jouer**, des aménagements qui facilitent la marche et le cyclisme, moins d'étalement, etc. ;

D'augmenter la part de leur territoire occupé par les **milieux humides** et les terres agricoles ;

De faire reconnaître leur droit de **protéger leur eau potable**, notamment suite à un verdict en faveur de **Ristigouche**.

Pour 2018, le RNCREQ souhaite aux citoyennes et citoyens...

De participer activement aux élections québécoises : s'informer, questionner les candidat-e-s, leur faire connaître leurs priorités et... voter ! ;

De choisir le plus souvent possible le **transport collectif** et le **transport actif** ;

De moins consommer de biens non durables, de privilégier l'achat local et les **services de proximité**, d'éviter le gaspillage alimentaire ;

De passer davantage de temps dans la nature et dans les parcs ;

De faire des choix responsables lorsqu'ils économisent pour la retraite et font des placements financiers, et de **désinvestir des énergies fossiles...** comme la **Banque mondiale** le fera en 2019.

Pour 2018, le RNCREQ souhaite au gouvernement fédéral...

De créer davantage de **parcs fédéraux**, y compris des **parcs urbains** ;

De respecter son engagement de créer des **réseaux d'aires marines protégées** couvrant au moins 10 % de nos océans, et de créer 17 % d'aires protégées terrestres, d'ici 2020, notamment en investissant **1,4 milliard \$** dans les trois prochaines années ;

De remplir ses obligations au titre de la Loi sur **les espèces en péril**, et d'accompagner les provinces et les territoires ;

De respecter son engagement de quadrupler l'**investissement fédéral en transport collectif**, en injectant près de 20 milliards de dollars de plus dans les infrastructures de transport collectif ;

De refuser l'aménagement du **site Chalk River** pour enfouir des déchets radioactifs et d'enclencher une véritable consultation publique sur la question de la gestion et de l'enfouissement des déchets radioactifs par un organisme indépendant ;

De respecter son engagement de supprimer graduellement les subventions accordées à la production de **combustibles fossiles**.